Chronologie des opérations d'enlèvement des algécos du Saulcy

12/07/2021 : réception LR + AR de l'UL nous demandant de rendre le site propre.

19/08/2021 : rapport amiante négatif.

24/08/2021 : devis démolition Hollinger 9954.00 € TTC.

Automne 2021 : accord verbal avec l'UL portant sur une prise en charge partielle des frais de démolition et confiant la maîtrise d'ouvrage de la démolition à l'UL, le syndicat ne payant que sa quote-part.

Mi-Octobre 2022 : les algécos sont démontés, enlevés et le sol aplani et rendu propre.

07/11/2022 : proposition de convention avec l'UL formalisant la maîtrise d'ouvrage par l'UL et le paiement de la quote-part du syndicat. Le chiffrage du projet et réactualisé en tenant compte des augmentations tarifaires et d'une contrainte nouvelle à savoir l'enlèvement d'une fosse septique. Coût nouveau : 15180.00 € TTC

Formalisation du reste à charge pour le syndicat : 5400.00 € TTC

18/11/2022 : signature de la convention par les deux parties, règlement de la somme due (5400€ TTC) par le trésorier du syndicat